



Préavis no. 3/2023

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE MEX

AU

CONSEIL GENERAL

SUR SA GESTION DE L'ANNEE 2022

COMPTES 2022

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

conformément aux dispositions légales, à savoir :

- Art. 84 du Règlement du Conseil général de la Commune de Mex
- Loi sur les communes du 28 février 1956

la municipalité a le plaisir de soumettre à votre approbation son préavis no 3/2023 relatif à l'exercice 2022.

Introduction

Ce rapport a pour but de détailler les grandes lignes de la gestion de la commune pour l'exercice sous revue, en relation avec les comptes.

La municipalité se tient à votre disposition afin de répondre aux questions que la lecture de ce rapport susciterait. Pour le cas où certains points techniques ou particuliers nécessiteraient des explications complémentaires utiles au conseil général, il convient de les communiquer à l'administration communale avant la séance du conseil afin que les réponses les plus précises et complètes possibles puissent être apportées.

La municipalité et le personnel communal s'efforcent de répondre au mieux aux exigences des habitants et des différents services de l'Etat. Petite commune, Mex ne dispose pas de services internes spécialisés, c'est pourquoi il est fait appel à différents bureaux de conseils (géomètres, ingénieurs, avocats, etc...) afin de remplir toutes les fonctions avec diligence.

Commentaires d'ordre général

Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2022, Mex comptait 817 habitants (2021 : 795, 2020 : 791, 2019 : 718), comprenant :

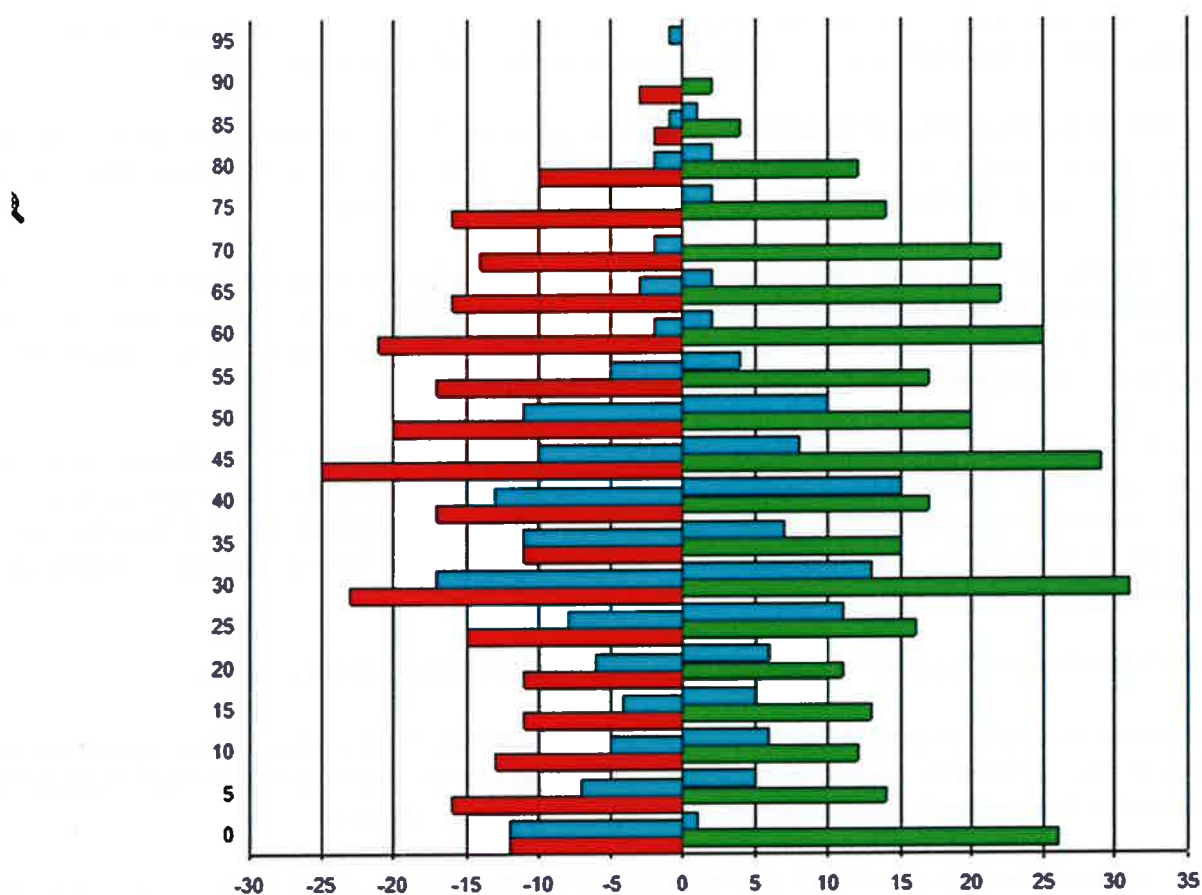
- 603 résidents suisses (392 hommes et 425 femmes)
- 214 résidents étrangers, soit env. 26% de la population totale. Au niveau cantonal, ce chiffre s'élève à 33%.

Durant l'année, il a été dénombré 100 départs, 104 arrivées, 11 changements d'adresse au sein du village, 13 naissances, 1 mariage, 3 divorces/séparations et 3 décès.

Le contrôle des habitants s'occupe également de tout le flux concernant l'enregistrement des arrivées des étrangers et le renouvellement des permis de séjour des habitants du village.

Enfin notons que dix personnes ont obtenu la nationalité suisse.

Pyramide des âges



	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95
Femmes (étranger)	1	5	6	5	6	11	13	7	15	8	10	4	2	2	0	2	2	1	0	0
Hommes (étranger)	-12	-7	-5	-4	-6	-8	-17	-11	-13	-10	-11	-5	-2	-3	-2	0	-2	-1	0	-1
Femmes (suisse)	26	14	12	13	11	16	31	15	17	29	20	17	25	22	22	14	12	4	2	0
Hommes (suisse)	-12	-16	-13	-11	-11	-15	-23	-11	-17	-25	-20	-17	-21	-16	-14	-16	-10	-2	-3	0

Occupation du refuge et des salles communales :

Le refuge a été occupé	79 fois
Les salles villageoises ont été louées	26 fois
Le carnotzet a été loué	3 fois

De plus, les salles villageoises et Arlequin sont occupées régulièrement par l'Harmonie du Pontet, l'Association sportive, des joueurs de cartes, par des cours de yoga et de line-dance, des séances PPE, la paroisse, la commune pour diverses séances ainsi que, quatre fois par semaine, à midi, par la cantine scolaire (Pic'fouls).

Le refuge est également mis à disposition des paroisses, des bûcherons et des classes d'écoles. Il est aussi utilisé pour la fête d'Halloween et la distribution de sapins.

Il a été décidé que la location des salles serait réservée uniquement aux habitants du village en raison d'incivilités en forte augmentation.

Vie villageoise

La course des aînés a eu lieu le mercredi 31.08.2022. Les personnes inscrites ont embarqué au débarcadère de St-Sulpice pour une magnifique journée à bord d'un bateau de la CGN.

La fête nationale organisée le 31 juillet a remporté un grand succès. Plus de cent personnes y ont pris part dont de nombreux jeunes et nouveaux habitants du village. L'animation musicale appréciée, les festivités ont duré jusqu'à plus de minuit et les derniers ont quitté les lieux à 4 heures !

La « Journée Verte » s'est déroulée le samedi 1^{er} octobre. A la suite d'un exposé présenté par M. Gabriel, garde-forestier et M. Muhlethaler, patron de l'entreprise mandatée par la commune pour l'entretien forestier, le groupe composé de 25 personnes a procédé au ramassage de plus de huit grands sacs de déchets. La municipalité remercie vivement tous les participants.

Lundi 5 septembre, la municipalité a accueilli les nouveaux habitants, les personnes récemment naturalisées ainsi que les jeunes ayant atteint leur majorité. Cette rencontre n'avait pas eu lieu depuis 2020 en raison des restrictions sanitaires liées au Covid. Une soirée animée par les différentes sociétés locales et intervenants dans le village s'est conclue autour d'une fondue partagée par plus de 70 personnes.

La Fête Halloween s'est tenue le samedi 5 novembre 2022 et a connu un franc succès.

La distribution traditionnelle des sapins de Noël a eu lieu le samedi 10 décembre. La municipalité remercie l'Association sportive de Mex pour la parfaite organisation de la journée ainsi que l'accompagnement musical de l'Harmonie du Pontet qui a été un point fort de la manifestation.

Pour mémoire, les trois Communes de Mex, Vufflens-la-Ville et Villars-Ste-Croix soutiennent l'Harmonie du Pontet par une subvention s'élevant à CHF 6.- par habitant. Quelques résidents de Mex en font partie et des jeunes profitent de l'enseignement de la musique.

Activités de la municipalité

La municipalité a siégé officiellement 43 fois au cours de cette année. Elle a, en outre, tenu une séance particulière consacrée à la nouvelle répartition des dicastères. De plus, des séances spécifiques aux dicastères ont été organisées entre municipaux et syndic.

Le syndic ainsi que les municipaux ont participé aux assemblées des syndicats du district et du groupe Venoge, à l'UCV et à l'AdCV, aux diverses associations intercommunales, à des entretiens avec des citoyens et des maîtres d'état.

Le nombre d'heures de vacation de l'ensemble de la municipalité s'est élevé à 1'083 heures en 2022, contre 726.75 heures en 2021 et 639.75 en 2020.

Conseil général et préavis

Durant l'année, le conseil général s'est rassemblé aux dates suivantes :

- 20.06.2022
- 04.07.2022
- 03.10.2022
- 12.12.2022

La présidente du conseil général a donné sa démission au 30 juin 2022. Elle a été chaleureusement remerciée pour avoir présidé le conseil général durant deux ans. Le vice-président, M. Philippe Cloux, a été élu par acclamation au titre de président et Mme Sandrine Pochon Robert en tant que vice-présidente. Sept habitants ont été assermentés et à la fin 2022, le conseil était constitué de 73 personnes.

Liste des préavis proposés durant l'exercice 2022 :

Préavis 1/2022 – modification du Règlement relatif au personnel communal – adopté le 20.06.2022

Préavis 2/2022 – modification du Règlement du conseil général – adopté le 20.06.2022

Préavis 3/2022 – rapport de gestion et comptes 2021 – adopté le 20.06.2022

L'excédent de revenus de CHF 5'258.91 a été attribué au capital.

Préavis 4/2022 – crédit complémentaire au budget 2022 pour l'étude relative à la réfection des ouvrages AF, des chemins en béton, bitume et gravelé ainsi que des collecteurs – adopté le 20.06.2022

Crédit d'étude de CHF 54'000.-, -> voir préavis 11/2022.

Préavis 5/2022 – crédit d'investissement pour la sécurisation du carrefour entre la RC313 et la route des Esserts – adopté le 04.07.2022

Crédit d'investissement de CHF 220'000.-, amortissement sur 10 ans.

Préavis 6/2022 – crédit d'investissement pour le remplacement de la chaudière du bâtiment de l'administration communale – adopté le 04.07.2022

Crédit d'investissement de CHF 210'000.-, amortissement par prélèvement unique de CHF 60'000.- du fonds de rénovation des immeubles et le solde sur 10 ans.

Préavis 7/2022 – crédit d'investissement de CHF 105'000.- pour la création d'une place de jeux et de l'aménagement du parc sous l'Eglise

Sur amendement, le conseil a décidé de séparer le préavis en deux propositions :

- crédit d'investissement de CHF 65'700.- pour la création d'une place de jeux à la rue du Collège, amortissement unique par prélèvement au fonds de réserves générales - **adopté le 04.07.2022**
- refus du projet de l'aménagement du parc sous l'Eglise (CHF 39'300.-)

Préavis 8/2022 – crédit d'investissement de CHF 345'000.- pour la création de trois arrêts de bus à la route des Esserts (haut et centre)

Sur amendement, le conseil a décidé de modifier le projet en supprimant la création de l'arrêt du centre. Crédit d'investissement de CHF 203'000.- pour la création de deux arrêts de bus au haut de la route des Esserts, amortissement sur 30 ans - **adopté le 04.07.2022**

Préavis 9/2022 – arrêté d'imposition pour l'année 2023 – adopté le 03.10.2022

Taux d'imposition communal maintenu à 59.5%.

Préavis 10/2022 – budget 2023 – adopté le 12.12.2022

Le déficit budgété s'élève à CHF 389'500.-.

Préavis 11/2022 – crédit d'investissement la réfection des ouvrages AF, chemins bitume et gravelé ainsi que des collecteurs – chemins Sous-Valeyres et Fontanettaz – adopté le 12.12.2022

Crédit d'investissement de CHF 291'000.-, incluant les frais d'étude du préavis 4/2022, amortissement par les subventions cantonales et fédérales et le solde par un prélèvement unique du fonds de réserves générales.

Préavis 12/2022 – modification du Règlement du fonds communal d'encouragement pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables – refusé le 12.12.2022

Certains dossiers particuliers ont occupé l'exécutif communal d'une manière plus chronophage, à savoir :

Bâtiment auberge Au Mai

Les travaux sont terminés, y.c. les divers aménagements supplémentaires, tels que la terrasse, l'installation de climatisation dans les chambres d'hôtels, le remplacement des fenêtres ainsi que la pose de stores. L'investissement est ainsi bouclé et le préavis annoncé pour le dépassement budgétaire sera présenté au conseil général. Le montant total de l'investissement s'élève à CHF 6'560'000.-, soit un dépassement de CHF 570'000.- (9.5%) du coût initialement prévu.

Location des bâtiments communaux

Le refuge a été visité à plusieurs reprises durant l'année 2022 par des personnes n'ayant pas effectué de réservation. Des dégâts ont été constatés sur les fenêtres et sur les portes nécessitant des frais, certes de petite ampleur, mais gênants. Le refuge de Mex n'est pas le seul à subir de telles intrusions, et malgré des dépôts de plainte après chaque visite, aucune n'a abouti. La municipalité réfléchit aux différents moyens de contrer ces incivilités, mais il s'agit de trouver la mesure qui soit à la fois non contraignante pour les autres usagers et à la fois mesurée en termes de coût.

A la suite de quelques manquements au niveau de la remise en état des locaux, qui devraient être restitués en bon état et propre, la municipalité a décidé de ne louer ses locaux qu'aux résidents de la commune et sociétés locales.

Notes et commentaires sur les états financiers 2022

Résultat du compte de fonctionnement 2022

Les comptes 2022 donnent le résultat suivant :

Charges / Produits	CHF	7'915'556.53	/	7'919'052.59
Bénéfice à attribuer au capital	CHF	3'496.06		

A ce bénéfice, il convient également d'ajouter une attribution de CHF 177'397.70 au fonds de réserve générale, soit un résultat positif total d'environ 180'000.- (2021 : CHF 190'000.-).

Tableau comparatif des dépenses et recettes entre les comptes 2022, le budget 2022 et comptes 2021 (comptes 2020 à 2018 pour information)

	2022						2021	2020	2019	2018
	Réalisé	Budget	Ecart avec budget		Ecart avec 2021		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
CHARGES			CHF	%	CHF	%				
Administration générale	859 828	935 300	-75 472	-9%	130 610	15%	729 219	744 326	721 386	797 198
Finances	2 409 637	2 137 700	271 937	11%	586 772	24%	1 822 865	1 795 359	1 508 607	1 571 866
Domaines et bâtiments	1 097 713	1 123 800	-26 087	-2%	78 177	7%	1 019 535	781 678	219 040	229 241
Travaux	1 093 886	1 164 600	-70 714	-6%	548 891	50%	544 995	453 819	488 475	471 264
Instruction publique et cultes	387 453	400 200	-12 747	-3%	43 610	11%	343 843	395 081	269 954	261 093
Police	192 966	208 800	-15 834	-8%	-4 552	-2%	197 518	199 840	175 935	190 574
Sécurité sociale	1 646 640	1 702 600	-55 960	-3%	-171 656	-10%	1 818 296	1 648 939	1 780 053	2 225 594
Services industriels	227 433	290 500	-63 067	-28%	11 767	5%	215 667	169 734	127 363	175 182
Bénéfice net de fonction.	3 496		3 496	100%	-1 763	0%	5 259	26 085	-	6 336
Total charges	7 919 052.59	7 963 500	-44 447	-1%	1 221 856	15%	6 697 196.53	6 214 861	5 290 814	5 928 348
REVENUS										
Administration générale	336 891	297 600	39 291	12%	53 227	16%	283 663	319 437	264 492	264 821
Finances	5 217 002	4 743 700	473 302	9%	1 050 909	20%	4 166 093	4 591 435	4 304 856	4 805 330
Domaines et bâtiments	1 039 589	990 500	49 089	5%	47 917	5%	991 673	729 849	199 687	211 963
Travaux	854 533	924 800	-70 267	-8%	508 500	60%	346 032	295 112	240 404	278 867
Instruction publique et cultes	-	-	0	0%	0	-	-	-	-	-
Police	2 605	-	2 605	100%	-9 595	-368%	12 200	8 969	4 315	3 444
Sécurité sociale	241 000	222 200	18 800	8%	-440 869	-183%	681 869	100 325	49 287	188 741
Services industriels	227 433	290 500	-63 067	-28%	11 767	5%	215 667	169 734	127 363	175 182
Perte nette de fonction.		494 200	-494 200	100%	0	0%		-	100 411	-
Total revenus	7 919 053	7 963 500	-44 447	-1%	1 221 856	15%	6 697 197	6 214 861	5 290 814	5 928 348

Quelques commentaires sur les comptes 2022 :

Charges péréquatives :

- le point d'impôt moyen cantonal par habitant est resté stable (environ 48.5), alors que celui de Mex a augmenté d'environ 10 points (passant de 64 à 74) ce qui a pour effet une augmentation de la quote-part mexanaise à l'effort solidaire.

Charges :

Les charges finales sont de CHF 44'500 en dessous du budget, soit une différence de moins d'1%.

Finance :

- l'augmentation de notre point d'impôt a pour effet une augmentation de la péréquation directe d'environ CHF 61'500.- (provision année en cours) ;
- augmentation de la charge des intérêts sur les dettes en 2022 de CHF 177'140.73, soit CHF 17'640.73 de plus que le budget de CHF 159'500 (proche du montant des intérêts 2021). Les taux d'emprunt, même pour du court terme ont augmenté de manière considérable durant l'année 2022.

Le tableau récapitulatif des emprunts est détaillé dans le détail des comptes en annexe.

- attribution au fonds de réserves générales de la somme de CHF 177'397.70 ;
- toutes les dépenses relatives aux autres dicastères sont en dessous du budget.

Produits :

La différence des recettes finales avec le budget (sans la perte) est supérieure d'environ CHF 500'000, soit environ 6%.

- **finance** : écart positif dû aux impôts des personnes physiques/morales et des conjoncturels ;
- **travaux** : la taxation définitive des taxes de raccordement aux égouts pour plusieurs dossiers de construction a été reportée en 2023;
- **services industriels** : même remarque que sous travaux valable pour la taxe de raccordement à l'eau potable.

QUELQUES CHIFFRES - CLE	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL revenus	4 611 766	4 069 115	4 203 768	3 537 951	4 155 883
Impôts PP	2 641 015	2 485 122	2 583 803	2 520 805	2 771 938
Impôts PM	1 439 424	1 033 251	584 281	241 314	503 097
Impôt foncier	289 878	285 309	293 346	299 794	304 203
Impôts conjoncturels	241 449	217 007	673 047	449 454	524 712
Compensation Etat	-	48 426	69 292	26 585	51 933
TOTAL Charges cantonales, intercommunales	3 945 558	3 453 883	3 260 252	2 596 982	3 095 678
Facture sociale	2 023 617	1 550 544	1 423 932	986 237	1 271 381
Péréquation	1 132 696	1 164 370	1 051 056	828 060	1 053 242
Police	146 168	133 476	139 132	130 529	144 602
ARASPE/AVASAD	87 090	85 819	19 998	22 406	2 937
Transports	89 985	76 382	18 890	25 676	30 813
Frais perception impôts	75 472	28 496	28 656	72 186	27 117
Instruction publique et cultes	258 863	266 944	392 551	341 771	385 242
Accueil de jour	68 336	80 131	88 789	110 460	113 476
Entretien forêts	26 742	30 702	61 574	37 608	26 284
SDIS	19 772	20 349	20 422	24 189	22 095
ORPC	16 816	16 671	15 253	17 860	18 490
Marge à disposition	666 208	615 232	943 516	940 969	1 060 204
Marge en %	14.4%	15.1%	22.4%	26.6%	25.5%
Point d'impôt	70 575	62 953	58 521	50 880	60 740
Taux d'impôt	61.0	61.0	59.5	59.5	59.5
nb habitants	725	718	791	795	817
Dette brute	13 265 533	17 139 748	21 770 789	22 717 950	23 248 318
Endettement par habitant	18 297	23 872	27 523	28 576	28 456
Liquidités	5 345 414	1 576 229	846 513	406 375	1 930 619
Patrimoine financier	8 550 012	15 497 305	20 877 615	22 443 280	22 629 597
Endettement net	-2 291 221	-2 278 041	-2 896 381	-3 669 107	-3 436 698

1 Administration générale :

Durant l'année, les municipaux ont effectué une rotation au sein des dicastères, afin d'équilibrer les charges de travail en fonction de leurs disponibilités.

Simon von Oppenheim est en charge désormais des sociétés locales et manifestations.

Vincent Flandin a repris le dicastère des bâtiments et Marc Utzinger les écoles, l'accueil de jour ainsi que la cantine scolaire.

Le personnel communal a passé à 3.1 EPT (2021 : 3.0 EPT-équivalent plein-temps). Le taux d'activité de la secrétaire municipale ayant augmenté dès le 1^{er} mai 2022 de 10%, soit de 60 à 70%.

Police des constructions

Liste des dossiers traités en 2022 :

Délivrance permis d'habiter ou d'utiliser (dossiers terminés)

- Construction d'une villa, ch. de Praz-Voué
- Installation d'une pergola, ch. des Ecureuils
- Création d'ouvertures en toiture d'un garage et isolation, rte des Esserts
- Fermeture d'un abri à voitures, ch. des Ecureuils
- Construction d'un mur et aménagements extérieurs, ch. des Ecureuils
- Transformation d'une villa, ch. du Marais
- Installation d'une pergola, rte des Esserts
- Transformation d'une maison, ch. du Dernier Mur
- Installation d'une PAC, de panneaux photovoltaïques et d'une piscine hors sol, ch. du Léman
- Construction de deux villas individuelles, ch. du Gottaux
- Installation d'une pergola, ch. du Gottaux
- Installation d'une climatisation à l'auberge

Délivrance permis de construire (dossiers en cours):

- Transformation d'une maison, rue du Temple
- Transformation d'une maison, ch. du Marais
- Installation d'une pergola, ch. du Gottaux
- Installation d'une pergola, ch. de Praz-Voué
- Construction d'un groupe de villas, ch. de l'Oie
- Démolition d'une grange/construction d'un immeuble, rue du Prieuré
- Construction d'une piscine chauffée, ch. du Trésy
- Démolition d'une villa/construction de villas jumelles ch. du Trésy
- Installation d'une PAC, rue du Temple
- Création de châssis rampants ch. des Ecureuils

Dossiers et travaux en cours

- Transformation d'une maison, rue du Temple
- Construction d'une pergola et d'une piscine, ch. de la Caroline
- Démolition et construction de deux villas jumelles, rte des Esserts
- Agrandissement d'une maison, rue du Temple
- Agrandissement d'une villa, rte des Esserts
- Transformation du Château d'en Bas, rte de Cossonay
- Construction d'une passerelle en bois, En Plamont
- Construction de villas jumelles, ch. du Gottaux
- Création d'ouvertures en toiture, rue du Temple
- Transformation d'une villa, rte des Esserts

Diverses autres demandes soumises à simples autorisations municipales ont été traitées durant l'année. Il est à noter que le nombre de requêtes relatives à la police des constructions est en forte augmentation.

Transports publics

Depuis la rentrée scolaire 2021, la ligne 58 des TL est en service et relie la gare de Bussigny à celle de Penthalaz-Cossonay, ceci grâce à l'ouverture d'un nouveau gymnase à Bussigny.

La fréquentation est en nette augmentation. En 2022 plus de 135'000 passagers ont emprunté cette ligne, un tiers environ représente des écoliers se rendant soit à Cossonay soit à l'arrêt Penthalaz poste.

Ci-après la statistique pour Mex. : TL ligne 58 / TL N4 = bus pyjama

Ligne	Sens	Arrêt	Somme des montés 2022	Somme des descendus 2022	Moyenne par jour des montés 2022 TJM	Moyenne par jour des descendus 2022 TJM
58	A	Mex VD. Tresy	40	40	1,91	1,92
58	A	Mex VD. Les Esserts	2 607	2 041	7,14	5,59
58	A	Mex VD. village	3 786	3 783	10,37	10,36
58	R	Mex VD. Tresy	11	11	0,51	0,54
58	R	Mex VD. Les Esserts	1 702	2 224	4,66	6,09
58	R	Mex VD. village	4 098	3 486	11,23	9,55
58		TOTAL ligne 58	12 245	11 585	35,83	34,06

Ligne	Sens	Arrêt	Somme des montés 2022	Somme des descendus 2022	Moyenne par jour des montés 2022 TJM	Moyenne par jour des descendus 2022 TJM
N4	A	Mex VD. Les Esserts	0	63	0,00	0,72
N4	A	Mex VD. village	0	48	0,00	0,55
N4	R	Mex VD. Les Esserts	24	0	0,28	0,00
N4		TOTAL ligne N4	24	111	0,28	1,28

		TOTAL lignes 58, N4	12 269	11 696	36,10	35,34
--	--	----------------------------	---------------	---------------	--------------	--------------

Somme des mouvements 2022 ligne 58	23 830
Somme des mouvements 2022 ligne N4	135
Somme des mouvements 2022 lignes 58+N4	23 965

Fin 2018, la municipalité a mis en place une nouvelle mesure d'encouragement à la mobilité douce ; dans ce cadre, dix-sept subventions pour des vélos électriques ont été attribuées en 2022 et quinze subventions pour des abonnements Mobilis Junior.

En 2022, 66 sur 1'690 cartes journalières CFF ont été vendues aux habitants de Mex au prix de CHF 39.-. Malheureusement, à la suite de la décision des CFF d'une révision de leur système organisationnel, la commune de Penthalaz n'a plus souhaité continuer de souscrire au service qu'elle offrait en la matière ; dès lors celui-ci sera également abandonné pour la commune de Mex à fin décembre 2023.

Energies renouvelables

Pour donner suite au préavis 3/2014 sur l'encouragement aux économies d'énergies, il a été distribué CHF 14'000.- en 2022 pour des projets répondant aux critères fixés dans le règlement. La totalité du montant distribué depuis l'entrée en vigueur du règlement s'élève à CHF 136'426.70.

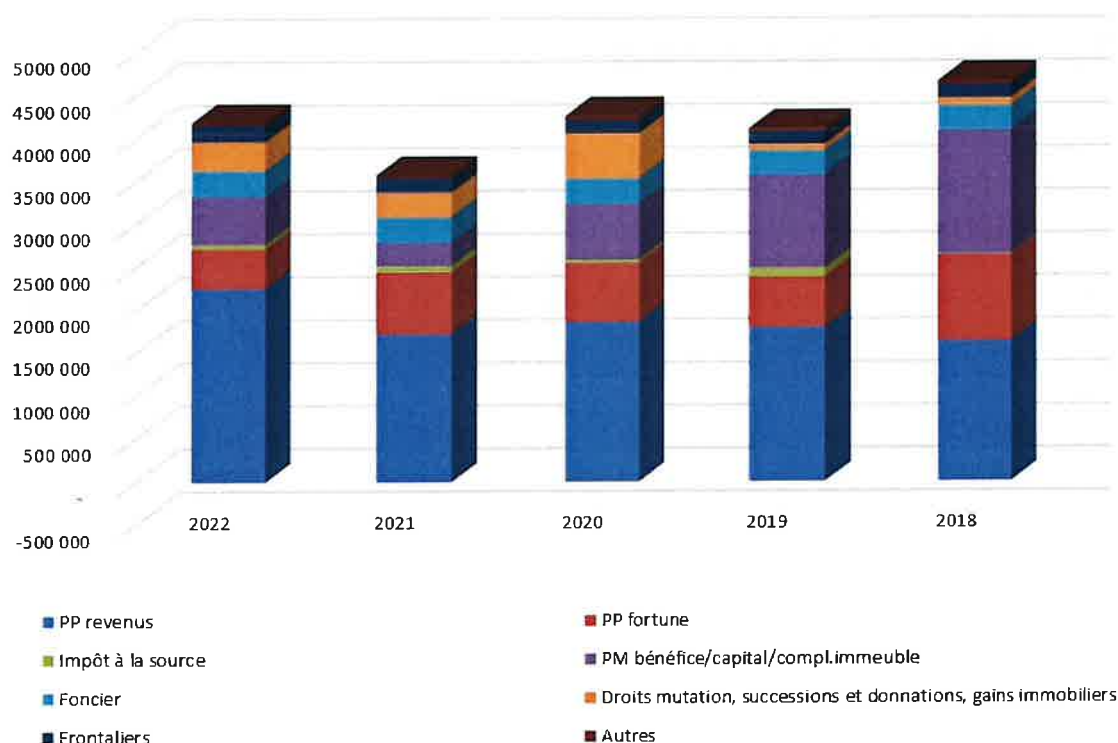
La différence entre le montant alloué et reçu de la Romande Energie est attribuée à un fonds de réserve pour les énergies renouvelables (9282.3) qui s'élève au 31.12.2022 à CHF 68'580.45.

2 Finances :

Les revenus d'impôts sont composés comme suit :

	2022						2021	2020	2019	2018
	Réalisé	Budget	Ecart avec budget		Ecart avec 2021		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
			CHF	%	CHF	%				
PP revenus	2 257 273	1 800 000	457 273	20%	534 563	24%	1 722 710	1 861 554	1 797 352	1 634 843
PP fortune	458 950	700 000	-241 050	-53%	-258 873	-56%	717 822	684 809	580 677	994 535
Impôt à la source	55 715	50 000	5 715	10%	-24 557	-44%	80 272	37 440	107 094	11 637
PM bénéfice/capital/compl.immeuble	555 030	612 000	-56 970	-10%	287 131	52%	267 899	653 573	1 081 677	1 439 424
Foncier	304 203	296 000	8 203	3%	4 408	1%	299 794	293 346	285 309	289 878
Droits mutation, successions et donations, gains immobiliers	334 362	100 000	234 362	70%	50 211	15%	284 151	522 545	72 039	84 912
Frontaliers	190 351	160 000	30 351	16%	25 048	13%	165 303	150 502	144 968	156 537
Autres	28 179	25 700	2 479	9%	-6 137	-22%	34 317	49 942	35 630	41 247
Total revenus d'impôts/divers	4 184 062	3 743 700	440 362	11%	611 794	15%	3 572 268	4 253 711	4 104 745	4 653 013

Revenus d'impôts 2022 - 2018



Ces chiffres démontrent que malgré toutes les projections possibles, le résultat définitif pour certains contribuables (personnes physiques ou morales) peut influencer fortement les chiffres annuels. Les décisions de taxation sont parfois bien différentes des acomptes prévus.

Des décisions de taxation en 2022 relatives aux années 2010 à 2020, tous impôts principaux confondus, ont engendré une hausse des rentrées d'environ CHF 280'000.-.

Pour ce qui est des personnes morales, l'augmentation par rapport à 2021 est principalement due à un contribuable sur le site En Faraz. Pour rappel, les impôts de ce site sont répartis entre les trois communes, à raison de : Mex : 54.8%, Vuflens-la-Ville : 27.6% et Villars-Ste-Croix : 17.6%.

Les impôts conjoncturels sont également au-dessus du budget et de l'année 2021.

Evolution point d'impôt	2022	2021	2020	2019	2018
Taux d'impôt	59.5	59.5	59.5	61.0	61.0
Point d'impôt communal	60 740	50 880	58 521	62 953	70 575
Nb habitants	817	795	791	718	725
Point d'impôt/habitant	74.35	64.00	73.98	87.68	97.34
Point d'impôt cantonal/habitant	48.44	48.43	48.17	47.12	46.26

On peut relever un autre effet dû à l'ensemble des recettes fiscales du canton et des communes qui a provoqué une faible augmentation du point d'impôt par habitant sur le plan cantonal, entraînant une incidence positive pour la commune de Mex au niveau de ses contributions à la facture sociale et péréquative.

Les acomptes péréquatifs (péréquation directe, cohésion sociale et police) se sont élevés à CHF 2'633'328.-, solde de l'année précédente CHF – 7'303.20 et la provision à recevoir CHF – 156'800.-.

3 Domaines et bâtiments

32 Forêts

La surface soumise au régime forestier et propriété de la commune est de 43,6 hectares. La possibilité annuelle de coupe est de 480 m3t (m3 estimé sur tige) selon le plan de gestion révisé en 2014 et approuvé par la municipalité. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels "FSC" (Forest Stewardship Council, no 1253) et "PEFC" (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes); les exploitations répondent ainsi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Le coût d'entretien des forêts (compte 32.314.0) s'élève à CHF 43'742.25 et est inférieur au budget. Par ailleurs, le résultat des ventes de bois se monte en 2022 à CHF 14'239.45. Un montant de CHF 21'238.- a été encaissé pour des subventions pour soins aux jeunes peuplements et pour soins aux forêts protectrices publiques.

Organisation du service forestier communal

Au courant de l'année 2022, M. Grégory Gabriel a repris les fonctions de garde-forestier. La municipalité remercie son prédécesseur, M. Laurent Robert, qui a pris sa retraite.

La commune est liée par un contrat de gestion au Groupement intercommunal de la Venoge; dès lors, la surveillance et la planification de tous les travaux entrepris en forêt ainsi que la vente des bois incombent au garde-forestier, en collaboration avec la municipalité. L'inspecteur des forêts du 18ème arrondissement veille au respect de l'application de la Loi forestière et du plan de gestion forestier. Les travaux forestiers ont été exécutés par des entreprises agréées aux normes de sécurité SUVA.

Travaux entrepris durant l'année :

- sylviculture et fauchage : 23'000 m2
- éclaircies forestières normales 320 m3
- exploitations forestières forcées (chablis) 0 m3

Sylviculture et fauchage (23'000 m2)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie entre 2 m et 18 m selon l'âge des peuplements.

Eclaircies forestières normales (320 m3)

Ces travaux consistent à prélever le nombre de m3 de bois indiqué dans le plan de gestion dans le but d'assurer la pérennité des forêts et l'équilibre des âges des différents massifs forestiers.

Les éclaircies réalisées dans le cadre du projet des forêts de protection représentent un volume de 1'585 m3.

Entretien des limites de propriété

Les travaux consistent à couper une bande de 50 cm de part et d'autre des limites (Loi forestière, art. 66) ainsi que la pose d'une couche de peinture sur les bornes. L'entretien se fait en fonction des travaux prévus à proximité de propriétés privées ou de communes voisines. A noter que le garde forestier procède également à une inspection sanitaire des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

Subventions, projet de soins aux rajeunissements 2020-2024

L'état et la confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde-forestier assure la direction et la surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

35 Bâtiments

En 2022, les 26 logements Vers l'Eglise ont généré un bénéfice de CHF 276'297.97 qui a été attribué au fonds de réserve – entretien, rénovation et amortissement des bâtiments Vers l'Eglise.

L'auberge Au Mai a généré en 2022 un excédent de recettes de CHF 163'194.30 qui a été attribué au fonds de réserve – entretien, rénovation et amortissement de l'auberge.

Les autres bâtiments ont généré un excédent de dépenses de CHF 42'584.45 qui reste dans le compte de fonctionnement.

Dans leur ensemble, les bâtiments communaux sont régulièrement entretenus par le concierge.

Des entreprises spécialisées sont mandatées annuellement pour procéder à des travaux d'entretien de couverture et ferblanterie, des systèmes de chauffage (gaz, électrique ou à bois) et de diverses installations et appareils ménagers.

Ci-après quelques détails complémentaires :

350 Maison de commune

Le remplacement de la chaudière par une installation de chauffage à copeaux de bois a été réalisé à l'automne 2022 et a été mise en fonction avant les fêtes de fin d'année.

351 Collège

La cuisine de l'un des appartements du dernier étage a été rénovée à la suite du départ du locataire, ce qui a permis d'augmenter le loyer pour le nouvel occupant.

352 Salle villageoise

La toiture de la salle villageoise a été réfectionnée ; elle est désormais dotée d'une meilleure isolation et des panneaux solaires ont été installés sur le toit et sur l'auvent. Les réfrigérateurs du foyer ont été remplacés par de nouveaux modèles plus économiques et un lave-vaisselle a été installé dans la cuisine du foyer.

L'appareillage pour l'installation du wifi dans les deux salles communales a été acheté. L'installation aura lieu durant le premier trimestre 2023.

353 Refuge

Un abri a été construit pour le barbecue ce qui a permis d'y placer tout le matériel alors stocké dans le local annexe (wc). En outre, la vanne d'introduction d'eau a été remplacée et un lavabo supplémentaire installé.

354 Ancienne maison de commune

La porte d'entrée a été réparée et divers petits travaux de couverture ont été réalisés. Un frigo a été remplacé.

356 Divers bâtiments

Entretien courant.

357 Auberge Au Mai

Les réductions de loyer de l'auberge sont arrivées à leur terme au 31.12.2022 et les gérants de l'établissement s'acquittent désormais du montant prévu au moment de la signature du bail.

L'appartement privé n'a pas bénéficié de réduction de loyer.

L'AJERCO s'est acquittée du montant de loyer annuel de la garderie la Mexsonnette.

Un décompte de charges a également été établi selon les conditions des baux à loyer.

358 Immeubles Vers l'Eglise

Les appartements ont été loués à 100% en 2022 avec quelques changements de locataires. Au 31.12.2022, seules quelques places destinées au stationnement des motos demeurent vacantes.

Des travaux hors budget ont été décidés, soit la pose d'un arrosage automatique, le crépissage du mur de la rampe de sortie du garage et des travaux d'adaptation des gaines techniques électriques.

4 Travaux

43 Routes

Aucuns travaux importants n'ont été réalisés sur les routes en 2022 si ce n'est l'entretien usuel.

L'ouverture du chantier du carrefour entre la RC 313 et la route des Esserts a dû être repoussée en raison de mauvais relevés des bureaux de l'Etat. Ces travaux devraient avoir lieu en 2023.

Le chantier pour l'aménagement des arrêts de bus sur la route des Esserts, qui aurait dû débiter en automne, a également été postposé au printemps 2023. Ceci s'explique par le fait que la création d'arrêts de bus nécessite un renforcement du tapis bitumeux.

La municipalité a reçu au début de l'année 2022 le rapport du bureau d'ingénieurs BBHN relatif à l'inventaire des chemins AF (améliorations foncières). Une visite sur place en compagnie des services cantonaux et fédéraux, du bureau d'ingénieurs et de la municipalité a eu lieu en février. Un planning des travaux a été établi et la municipalité a soumis le préavis 11/2022 au conseil général en décembre 2022, lequel a adopté un crédit de CHF 291'000.- moyennant une subvention à hauteur d'environ 57 % par le canton et la confédération. Les travaux débiteront au printemps 2023.

Entretien machines et véhicules

Comme budgété, la municipalité a décidé d'investir dans un véhicule électrique Citroën e-Jumpy M Club 50kWh destiné à la voirie sans reprise de l'ancien Citroën Berlingo qui a été attribué au concierger pour se déplacer sur les différents sites de la commune.

La municipalité a également décidé de changer le pont basculant du véhicule Reform pour un montant de CHF 19'435.10. En effet, le pont en acier était en mauvais état et a été remplacé par une benne en alu plus légère et moins sensible à la corrosion.

En plus de l'achat d'un nettoyeur haute pression, tous les véhicules, machines et outillages ont été réparés, révisés ou ajustés.

Eclairage public

L'entretien est effectué par l'entreprise Duvoisin-Groux SA.

A la suite de pannes récurrentes sur l'éclairage public, des travaux hors budget pour un montant de CHF 11'452.70 ont été nécessaires afin de modifier le circuit électrique du candélabre sis à la rue du Prieuré (l'éclairage extérieur des bâtiments Vers l'Eglise était raccordé à l'éclairage public).

44 Parcs et cimetière

Les parcs et le cimetière ont été régulièrement entretenus.

Pour faire suite à la décision du conseil général via le préavis 7/2022 la municipalité a entrepris la création d'une nouvelle place de jeux à la rue du Collège. Le budget (CHF 65'700.-) a été respecté, le coût engendré de CHF 65'632.55 a fait l'objet d'un amortissement unique prélevé au fonds de réserves générales.

45 Ordures ménagères et déchetterie

À la suite de l'introduction de la taxe au sac et du principe de pollueur-payeur, la commune doit équilibrer les comptes de la rubrique 45.

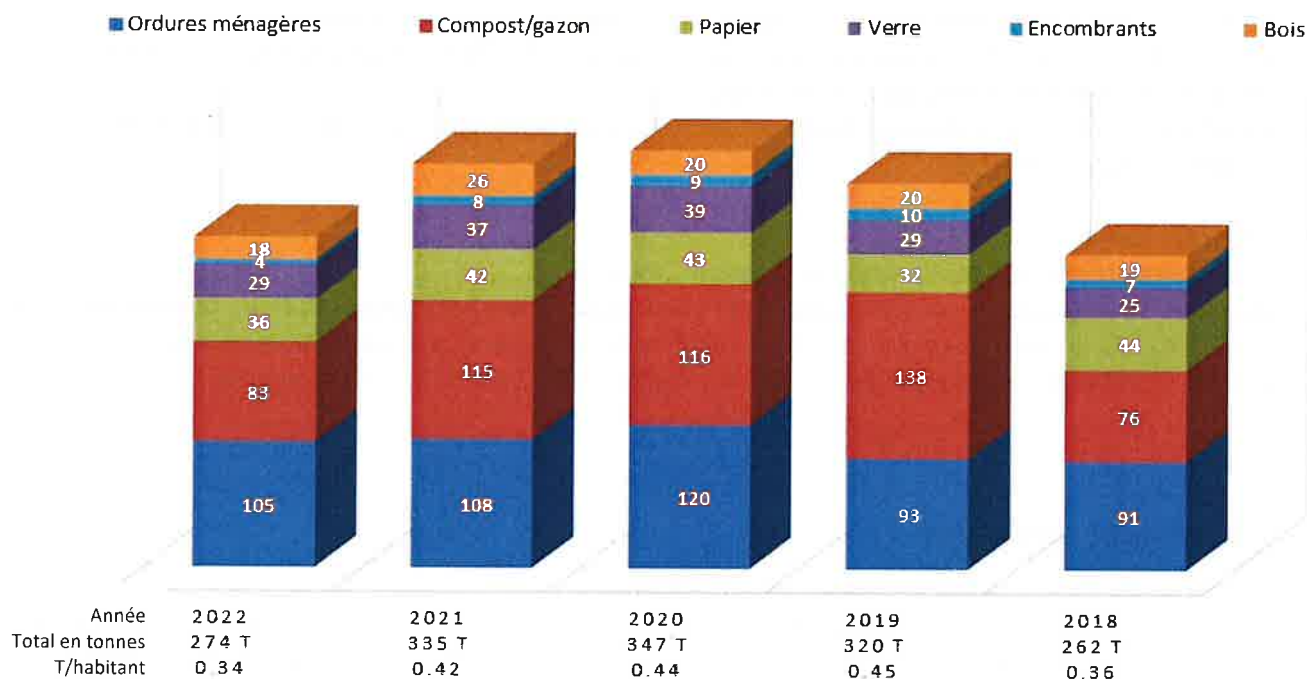
Pour faire suite à l'augmentation de la taxe déchets à CHF 86.15 TTC, l'excédent de recettes de CHF 11'497.05 a été attribué au fonds de réserve affecté. La taxe est reconduite pour 2023.

Il est constaté une nette diminution des déchets principaux collectés pour cette année ; il s'agira d'observer si cette tendance reste stable.

La ristourne Valorsa sur les sacs taxés s'élève cette année à CHF 36'741.25, soit 104.93 tonnes à CHF 350.15. (2021 : 107.5 à CHF 362.80 - 2020 : 108.05 à CHF 363.20).

La bonne santé financière de l'usine de valorisation thermique des déchets TRIDEL a fait bénéficier la commune (via Valorsa) d'une ristourne sur les déchets incinérables 2021 de CHF 2'526.40, soit 131.79 tonnes à CHF 19.17. Cette ristourne exceptionnelle sera reconduite pour les tonnes de déchets 2022 et 2023.

DÉCHETS PRINCIPAUX COLLECTÉS



46 Réseaux d'égoûts, d'épuration

Renée Marendaz, en charge de ce dicastère ainsi que les délégués du conseil général assistent régulièrement aux séances de l'AIEV. Marc Utzinger est membre du Codir.

Les acomptes de charges de l'AIEV se sont élevés à CHF 129'540.-. Un montant de CHF 14'143.05 a été restitué sur les acomptes 2021.

La différence avec les coûts effectifs 2022 sera comptabilisée en 2023.

L'excédent de revenus de CHF 27'007.15 a été attribué au fonds de réserve affecté.

Les travaux de raccordement des forains au réseau d'épuration ont débuté en novembre 2021 et se sont terminés en mai 2022. Le crédit de CHF 560'000.- a été respecté, les dépenses se sont élevées à CHF 519'086.25. Selon le préavis 3/2021, il a été procédé à un amortissement unique couvert par un prélèvement du fonds de la réserve affectée.

5 Instruction publique et cultes

ASIVenoge (enseignement primaire, 6 communes)

Le Conseil intercommunal de l'ASIVenoge a siégé deux fois en 2022, plusieurs préavis lui ont été soumis par le comité directeur qui s'est réuni à 21 reprises. Les sujets abordés concernent les transports, l'accueil de midi et les devoirs surveillés, mais c'est le projet d'extension du futur complexe scolaire du Cheminet à Penthalthaz qui a principalement occupé le comité.

La ligne 58 des TL assure toujours le transport des élèves de 7P et 8P enclassés à Penthalthaz ; ce mode de transport adopté en 2021 a donné entière satisfaction.

Constructions du degré primaire

Le pavillon de quatre classes en éléments préfabriqués modulaires est toujours en service le temps que le nouveau bâtiment scolaire soit construit.

De nombreuses séances ont eu lieu tant avec le COPIL, le bureau chargé de préparer le dossier d'enquête pour la construction de ce nouveau complexe scolaire qui, pour rappel, comprendra outre huit nouvelles classes, un bâtiment administratif regroupant une UAPE (unité d'accueil pour écoliers), les bureaux de la direction scolaire, l'administration de l'ASIVenoge et la bibliothèque scolaire. Il comptera également une nouvelle salle de gymnastique aux normes VD3 ainsi qu'une cantine scolaire de plus de 120 places. Le devis budgété pour l'ensemble est arrêté à 35 millions dont environ 8,75 millions seront à la charge de la commune de Penthalthaz. Le vote du crédit est prévu au printemps 2023.

ASICoPe (enseignement secondaire, 17 communes)

Le Conseil intercommunal de l'ASICoPe a siégé deux fois en 2022 et trois préavis lui ont été soumis par le comité directeur qui s'est réuni à 16 reprises. Il a traité des sujets habituels tels que les transports, les contrôles dentaires, les devoirs surveillés et l'accueil de midi. La mise en place des écrans interactifs sur tout l'établissement a été également un sujet complexe à mettre en œuvre.

	2022		2021		2020		2019		2018	
PRIMAIRE	nb	CHF	nb	CHF	nb	CHF	nb	CHF	nb	CHF
Primaire		232 994		189 273		172 838		134 581		138 032
Transport		49 357		49 291		46 543		38 105		34 118
Total PRIMAIRE		282 351		238 565		219 381		172 686		172 151
Nb d'élève	50		47		50		42		42	
Coût par élève (Mex)		5 647		5 076		4 388		4 112		4 099
Coût moyen ASIVenoge		4 667		3 993		3 685		3 114		3 121
Nb d'habitant Mex	795		791		749		718		725	
Coût par habitant Mex		355		302		293		241		237
SECONDAIRE										
Secondaire		81 985		77 187		72 068		70 547		57 254
Transport		19 476		22 131		20 173		18 303		13 611
Total SECONDAIRE		101 462		99 319		92 241		88 850		70 864
Nb d'élève	21		22		19		19		17	
Coût par élève (Mex)		4 832		4 514		4 855		4 676		4 168
Coût moyen ASICope		4 225		4 173		4 306		4 376		3 484
Nb d'habitant Mex	795		791		749		718		725	
Coût par habitant		128		126		123		124		98

ASPIC (Association intercommunale de la piscine des Chavannes à Cossonay)

L'ensemble des élèves des niveaux primaire et secondaire, à l'exception des 1P, bénéficient des cours de natation. Le financement de ces prestations est défini par l'ASPIC, soit CHF 440.-/an par élève et est compris dans les comptes de l'ASIVenoge et de l'ASICope.

6 Police

Corps de police

En 2022, la présence de la gendarmerie s'est manifestée par des rondes régulières au sein du village. Ceci a été complété par six visites du poste de gendarmerie mobile qui ont été annoncées par affichage aux piliers publics. Lors de la présentation de son rapport à la municipalité, la gendarmerie cantonale a indiqué que Mex reste une localité paisible dans laquelle « il fait bon vivre... ».

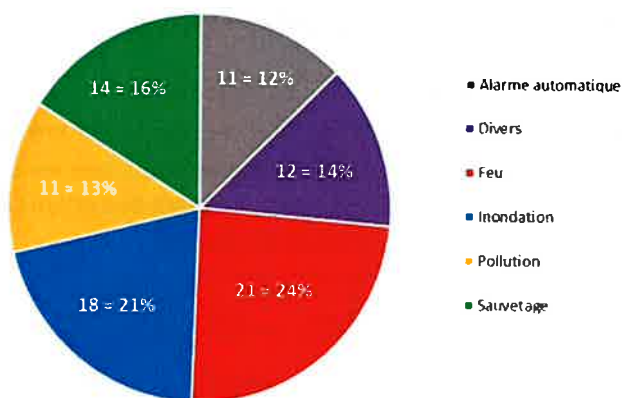
Au courant de l'année ont été dénombrés 74 incidents nécessitant l'intervention ou une annonce à la police, dont une grande partie sont d'importance minime et donc souvent réglés par téléphone. Notons qu'une dizaine de vols et vols par infraction se sont produits ; par exemple, des vols d'ordinateurs portables laissés dans des voitures garées sur le parking du site En Faraz.

SDIS Venoge

La Commune de Mex est rattachée au Service Défense Incendie et Secours Région Venoge, créé le 1^{er} janvier 2012 et couvrant territorialement l'ensemble de 27 communes.

En 2022, on recense 87 sorties (2021 : 250, 2020 : 188, 2019 168), cette baisse en regard des années précédentes est essentiellement due à ce que le périmètre concerné a été épargné par les interventions multiples induites par les éléments naturels. Cela a permis d'organiser plus de 120 instructions, exercices et séances.

Nombre d'interventions par nature d'évènement (aucune pour la commune de Mex)



7 Sécurité sociale

Cantine à Mex : Pic'fouls

Alors que deux classes étaient ouvertes à Mex pour l'année scolaire 2021-2022, on n'en dénombre plus qu'une pour l'année 2022-2023. Cela implique que la fréquentation de la cantine est passée d'une quinzaine d'élèves à moins d'une dizaine en moyenne.

992 repas ont été servis en 2022 (contre 775 repas en 2021, 900 repas en 2020 et 1'507 repas en 2019). C'est désormais la société Green Kids qui assure la fourniture des repas, les tenanciers de l'auberge Au Mai n'ayant pas souhaité poursuivre cette activité.

Facture sociale

Les acomptes de la facture sociale 2022 se sont élevés à CHF 1'491'982.-, basés sur les rentrées fiscales 2020. Selon les prévisions, une provision à recevoir a été comptabilisée pour un montant de CHF 221'300.-.

AJERCO (Accueil de jour des enfants de la région de Cossonay)Accueil **préscolaire**

collectif (garderie)	635 enfants accueillis
AMF (accueillante en milieu familial)	286 enfants accueillis

Accueil **parascolaire**

UAPE (unité d'accueil pour écoliers)	474 enfants accueillis
AMF	201 enfants accueillis

En 2022, La Mexsonnette a accueilli 54 enfants, ce qui représente un taux d'occupation de 92 %.

24 enfants domiciliés à Mex, 11 à Penthaz et 6 à Daillens ; les autres viennent des diverses communes du réseau.

Enfants domiciliés sur AJERCO bénéficiant d'une solution de garde dans le réseau										
Communes	Accueil collectif				Accueil familial				Accueillantes en milieu familial au 31.12.2022	Liste d'attente au 31.12.2022 nb enfants
	Préscolaire GARDERIES nb enfants	Préscolaire GARDERIES nb heures accueil	Parascolaire UAPE nb enfants	Parascolaire UAPE nb heures accueil	Préscolaire FAMILIAL nb enfants	Préscolaire FAMILIAL nb heures accueil	Parascolaire FAMILIAL nb enfants	Parascolaire FAMILIAL nb heures accueil		
Mex	31	27 010.0	11	3 571.0	6	1 466.25	2	1 184.5	1	3 préscolaire 9 parascolaire

ARASPE (Association régionale de l'action sociale de Prilly-Echallens) :

L'ARASPE offre des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales et à l'appui social et administratif. La participation de la commune aux charges de l'ARASPE est conforme au budget.

8 Services industriels

« Les mouchards » remplissent toujours leur rôle et ils ont permis d'identifier deux fuites sises respectivement aux chemins de la Caroline et de la Rochette.

Le tableau de la consommation pour les quatre dernières années se présente comme suit :

Consommation en m ³	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Facturation annuelle	55 041	57 787	54 398	46 864	57 800	49 276
Achat d'eau EIEVMV	61 655	61 638	58 795	50 532	60 488	60 479
Achat d'eau SIL	2 655	2 734	3 025	4 302	2 980	4 010
Total achat d'eau	64 310	64 372	61 820	54 834	63 468	64 489
Différence	9 269	6 585	7 422	7 970	5 668	15 213
Pourcentage perte	14.4%	10.2%	12.0%	14.5%	8.9%	23.6%

Par l'entremise de l'Entente intercommunale des eaux (EIEVMV), le relevé des compteurs se fait électroniquement, ce qui permet un gain de temps ainsi qu'une détection facilitée des anomalies sur les compteurs.

Les travaux de bouclage du réseau d'eau potable de la zone du quartier du Longet ont également débuté en novembre 2021 et se sont terminés en mai 2022. Le crédit de CHF 93'000.- (HT) a été respecté, les dépenses se sont élevées à CHF 77'840.85. Une provision pour la subvention ECA de CHF 6'848.- a été comptabilisée. Selon le préavis 3/2021, il a été procédé à un amortissement unique de CHF 71'685.45, couvert par un prélèvement du fonds de la réserve affectée.

L'excédent de revenus de CHF 46'004.59 a été attribué au fonds de la réserve affectée.

Les comptes sont annexés au présent rapport et contiennent des commentaires complémentaires.

Pour de plus amples informations sur les nombreuses associations intercommunales, les différents rapports de gestion sont disponibles pour consultation auprès de l'administration communale.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir adopter les résolutions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE MEX

- vu le préavis municipal N° 3/2023 du 8 mai 2023;
- ouï le rapport de la commission gestion-finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- 1) d'adopter le rapport de gestion;
- 2) d'approuver l'attribution de l'excédent de recettes de CHF 3'496.06 au capital, qui s'élèvera après cette opération à CHF 518'003.08;
- 3) d'accepter les comptes communaux pour 2022, la clôture du compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2022 tels que présentés ;
- 4) de donner décharge à la municipalité et à la bourse communale pour la gestion et les comptes 2022.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

Au nom de la municipalité

Le syndic
Gregory Wyss



La secrétaire
Juliane Brandt

Annexe : comptes 2022 avec commentaires

Adopté en séance de municipalité du 15 mai 2023.